



RETRAIT du projet de loi El Khomri

Les UD CGT et FO, les organisations départementales de la FSU, de SOLIDAIRES et les organisations étudiantes et lycéennes de l'UNEF et de l'UNL se sont rencontrées le 4 mars 2016.

Elles ont fait le constat d'analyses communes pour dénoncer les attaques portées contre la jeunesse et les travailleurs dans le cadre des contre-réformes des dernières années : ANI, Retraites, lois Macron, Touraine, Rebsamen, pacte de responsabilité, affaiblissement des services publics... De fait, ces choix politiques ont accentué l'austérité et la précarité !

Nous constatons toutes et tous le caractère antisocial de cette politique ! C'est pourtant celle que le gouvernement a fait le choix de poursuivre en présentant son nouveau projet de « réforme du droit du travail », avec un cortège de régressions historiques : inversion de la hiérarchie des normes, remise en question du temps de travail, facilité de licenciement, remise en question des organisations syndicales...

Le MEDEF l'avait rêvé, le gouvernement compte le réaliser ! Mais c'est sans compter sur la mobilisation des jeunes, des salariés, de la société !

Dès à présent, les UD CGT et FO, la FSU, SOLIDAIRES, les organisations étudiantes et lycéennes UNEF et UNL de Maine et Loire décident de s'opposer, ensemble, à la destruction du Code du travail. Elles appellent les travailleurs, les étudiants, les lycéens à répondre à la mobilisation interprofessionnelle, de grève et de manifestations d'ampleur le 31 mars 2016, jusqu'au retrait de ce projet de loi, appelée par les confédérations FO et CGT, par les organisations nationales FSU, SUD, UNEF, FIDL et UNL.

L'annonce du report de la présentation du projet de loi annoncé par le Premier Ministre ne change rien à notre détermination. Nous ne sommes pas dupes de ce délai accordé pour tenter d'amender à la marge un texte profondément dangereux.

C'est pourquoi, afin de préparer la grève et les manifestations du 31 mars, nous appelons d'ores et déjà à participer à la grève et aux manifestations du 9 mars 2016, première occasion de porter nos revendications et de faire la démonstration de la détermination commune à nos organisations départementales CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES – UNEF – UNL d'obtenir le retrait de ce projet de loi.

Tous aux manifestations mercredi 9 mars

Angers : 10h30 place du ralliement

Cholet : 14h30 place Travot

Segré : 11h devant la sous-préfecture